

Le Temps du 19 mars 2010

La maison Suisse tient toujours debout. Mais son âme s'est envolée.

Notre pays est d'ordinaire vigilant. De l'environnement aux intérêts économiques, l'édifice national bruisse de « nécessaires sauvegardes » et s'en porte plutôt bien. Il est alors troublant de voir ce talent pris en défaut. Surtout lorsque le champ ainsi laissé en déshérence est celui du sens profond de nos institutions politiques. Là cela devient franchement alarmant. Là, ce sont les plans originaux de l'édifice Suisse qui sont pervertis.

Or, il y a péril en la demeure. Pas tellement en ce qui concerne les institutions elles-mêmes. La poutraison résiste. En prise directe avec les citoyens, les communes tendent, de Glaris à Lavaux, à se renforcer, à trouver par fusion des tailles compatibles à l'exercice réel de toutes leurs compétences. Les cantons servent à leurs populations des prestations dont on a tendance à oublier qu'elles sont très enviables en comparaison internationale. De surcroît, ils s'efforcent de garder son sens au fédéralisme, en consolidant le réseau des conférences intercantionales. Quant au Parlement et au Conseil fédéral, ils ont, à l'aune de la crise financière qui a sévi, montré de remarquables capacités de réaction. Quel autre Etat sort de 2009 avec sa dette diminuée ?

Malgré tout, la maison perd son âme. « Concordance », « concertation », « collégialité » y sonnent peu à peu creux, comme autant de pièces désertées. Elles sont pourtant le cœur du bâtiment. Sans ces notions, plus rien ne tient ensemble. Aussi sophistiqué soit-il, le réseau de couloirs et de passages, de pouvoirs et de contre-pouvoirs qui les relie, est à son tour voué à l'abandon. Car toute la construction n'a de sens qu'habitée par un indéfectible esprit de respect mutuel, de recherche de solutions partagées. Elle n'est pas conçue pour résister aux visions univoques, aux dénigrements placardés à longueur de campagnes politiques. Ressortie des archives de la gauche par l'udc – troublant destin – l'élection du Conseil fédéral par le peuple a, dans ce contexte, le poids d'un coup de boutoir, à terme définitif.

On semble l'oublier. L'originalité du système helvétique, ce que je crois profondément être sa force, consiste à intégrer minorités et avis divergents dès la naissance d'un projet, à leur faire partager ensuite la responsabilité de sa réalisation. En contrepartie, les mêmes minorités ont voix au chapitre, et peuvent influencer ce qui se prépare. Le Conseil fédéral a la délicate tâche de doser les équilibres. Les citoyens, dépositaires désignés de la volonté de construire ensemble en dépassant les différences linguistiques, confessionnelles, géographiques, ou sociales, ont ensuite le dernier mot. C'est à l'aune de la cohésion nationale qu'ils devraient ratifier ou invalider les décisions.

Mais cette cohésion perd ses défenseurs. Accaparés par les courses électorales ; par la nécessité de « se profiler », qui ressemble trop à ne jamais se rallier à une idée qui ne vient pas de son camp, les partis sapent cette base davantage qu'ils ne la restaurent. Dans les médias, il ne reste que les rubriques sportives pour l'exhumer, aux occasions aléatoires d'une course prestigieuse ou d'un match capital. Slogan de stade : « Tous derrière la Suisse » sonne comme un gros mot lorsqu'il est question d'affaires publiques. L'auto-flagellation ou les querelles intestines font apparemment de meilleurs titres. Comment s'étonner que, peu à peu, les intérêts sectoriels prennent le dessus ?

Et pourtant, la collégialité, ça marche. Ce n'est peut-être pas spectaculaire mais c'est efficace. Je le sais pour vivre son exercice au quotidien, comme membre, puis président d'un gouvernement vaudois qui a su s'unir pour redresser les finances et l'image du canton, abaisser sa dette de près de 9 milliards de francs à moins de 3 milliards. Bien comprise, vécue comme l'art du possible, cette collégialité fait ses preuves à tous les niveaux, communes, cantons, Confédération.

Il en va de même de la concertation, du dialogue des pouvoirs, qui possède en outre la capacité de se réinventer en cas de nécessité. Le meilleur exemple en la matière est la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC). Sa naissance en 1993 a été une réponse aux défis de l'enchevêtrement croissant de la politique extérieure et de la politique intérieure du pays. Elle a rapidement trouvé sa place d'interlocutrice du Conseil fédéral. La CdC démontre pragmatiquement que ni la centralisation des décisions, ni la nationalisation des politiques, ne sont inéluctables. Elle le fait au surplus sans avoir rompu les équilibres sur lesquels est fondée la cohésion nationale que je mentionnais ci-dessus, mais au contraire en les renforçant. Pourquoi ? Parce qu'elle recherche, comme un gouvernement collégial, ce qui unit et non ce qui sépare.

J'en tire une conclusion simple. Notre consensus institutionnel est un patrimoine politique infiniment précieux. Considérons-le comme tel, et défendons-le.

Pascal Broulis
Président du Conseil d'Etat vaudois,
Président de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC)